



POUR UN SÉNAT **ÉCO-RESPONSABLE**

2014

Engagement environnemental et responsabilité sociale

SOMMAIRE

P. 3

LE MOT DU PRÉSIDENT

P. 4

INTRODUCTION

P. 5

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SÉNAT : QUELQUES REPÈRES

P. 6

OBJECTIF 1 | OPTIMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Optimiser les consommations d'électricité
et de chauffage en agissant sur les bâtiments
et sur nos comportements

P. 8

OBJECTIF 2 | FACILITER L'ÉCO-MOBILITÉ

Faciliter l'émergence de moyens d'éco-mobilité

P. 10

OBJECTIF 3 | ADOPTER UNE CONSOMMATION ÉCO-RESPONSABLE

Adopter une consommation éco-responsable et
encourager des comportements plus économes

P. 12

OBJECTIF 4 | RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS

Réduire à la source le volume de déchets
produits et mettre en place des collectes
sélectives permettant de les orienter
au maximum vers des filières de recyclage

P. 14

OBJECTIF 5 | FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Préserver les richesses naturelles du Jardin
du Luxembourg

P. 16

OBJECTIF 6 | AFFIRMER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DU SÉNAT

Assurer une gestion responsable des ressources
humaines, axée sur l'épanouissement
de chacun, la promotion de la diversité
et la cohésion sociale

P. 18

LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

P. 19

LES BONNES PRATIQUES

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le développement durable constitue un véritable défi collectif qui nous impose de concilier à la fois des exigences de développement économique, de progrès social et de protection de l'environnement. La transition écologique est une obligation, mais aussi une opportunité, car elle ouvre à notre pays un formidable espace d'invention et d'innovation. La France assumera d'ailleurs une responsabilité éminente dans ce domaine puisqu'elle accueillera en 2015 la Conférence des Nations Unies sur le Climat, qui doit aboutir à un nouvel accord international contraignant.

Depuis le Sommet de Rio en 1992, les collectivités territoriales sont en première ligne dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation de la biodiversité. Très souvent, elles font preuve d'exemplarité et de volontarisme, en intégrant toutes les composantes du développement durable dans leur fonctionnement interne et dans leurs politiques publiques.

Le Sénat, assemblée parlementaire représentant les collectivités territoriales, doit être à la hauteur de cet enjeu. Il est indispensable d'inscrire l'action de notre Haute Assemblée dans une stratégie globale de développement durable s'inspirant des Agendas 21 locaux.

La réussite d'une telle démarche repose sur la mobilisation et la participation de l'ensemble des personnes travaillant au Sénat, car elle suppose, une fois les priorités et les objectifs identifiés, une évolution des pratiques et des comportements au quotidien.

J'ai donc souhaité que la phase de consultation permette à chacun, sénateurs, fonctionnaires, contractuels et collaborateurs de compléter et d'enrichir les premières orientations proposées. Les résultats de cette consultation sont disponibles en page 18.

Pour que le Sénat devienne éco-responsable, l'investissement de chacun est une nécessité.



JEAN-PIERRE BEL,
PRÉSIDENT DU SÉNAT



INTRODUCTION

De nombreuses initiatives ont été mises en place pour tenir compte des exigences liées au développement durable dans le fonctionnement quotidien du Sénat que ce soit dans les 110 000 m² des locaux répartis en 4 200 pièces ou dans les 23 hectares du jardin.

Dans le prolongement de la Charte du développement durable élaborée en 2009 pour sensibiliser l'ensemble des acteurs internes à ces enjeux, cette brochure traduit la volonté du Sénat d'affirmer et de consolider son engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Cette stratégie globale nécessite la mobilisation de chacun, tant des sénateurs que des collaborateurs et de l'administration. Elle s'appuie également sur une plus grande coordination des efforts engagés, aussi bien en ce qui concerne le déroulement du travail parlementaire qu'en matière d'entretien des bâtiments, de politique d'achats et de marchés publics, de transports, de valorisation du Jardin du Luxembourg ou encore de gestion des ressources humaines.

Elle est le fruit, sous l'autorité du Conseil de Questure, d'une large consultation :

- sous la responsabilité des directeurs généraux, l'ensemble des directions a contribué à l'établissement d'un bilan des actions menées et à envisager ;
- les secrétariats des groupes politiques, les collaborateurs de sénateurs et le Comité d'hygiène et de sécurité ont été consultés sur ce diagnostic et le programme d'actions ;
- l'ensemble des personnes travaillant au Sénat a pu s'exprimer en répondant à un questionnaire (voir les résultats p. 18).

L'engagement du Sénat qui résulte de cette démarche se décline autour de six objectifs, à découvrir dans les pages suivantes, et s'inscrit dans une démarche d'évaluation des résultats.



À RETENIR

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SÉNAT : QUELQUES REPÈRES

1999

Création du **Comité d'Hygiène et de Sécurité**



Numero	Statut	Etat	Date de dépôt
1E ODPM (1)	Acté	Rejeté	14/10/2013 14/10/13
2 FACH. SAR (VOTL.1)	Recu. Acté	Rejeté	22/10/2013 20/10/13
3 FACH. SAC (SOPHAB.1)	Recu. Acté	Rejeté	22/10/2013 20/10/13
4 FACH. (DALL.1)	Recu. Acté	Rejeté	22/10/2013 15/12/13
5E DALL. (2)	Acté	Ratifié Avant Séance	22/10/2013 17/10/13
6 FACH. (DALL.3)	Recu. Acté	Rejeté	22/10/2013 15/12/13
7 FACH. (DALL.4)	Recu. Acté	Rejeté	22/10/2013 14/12/13
8E BOURAB. (1)	Acté	Nécessite	18/10/2013 17/10/13
9 FACH. (DALL.5)	Recu. Acté	Adopté	22/10/2013 15/12/13



2001

Mise en place d'**AMELI (AMendements en Ligne)** :
Le Sénat a été pionnier dans la dématérialisation du dépôt des amendements

2007

Remplacement des ampoules classiques par des **ampoules à basse consommation d'énergie**

2008

Installation des premiers **détecteurs de présence** permettant l'allumage et l'extinction automatiques de l'éclairage en fonction des circulations

2009

Collecte des vieux papiers par la société « **La corbeille bleue** » qui les rachète, les transforme et les revend comme matière première recyclée

2009

Réalisation d'un **diagnostic de performance énergétique** et d'un **bilan carbone** permettant de mesurer l'empreinte environnementale du Sénat. L'institution adopte sa propre **charte de l'environnement**

2009 - 11

Dématérialisation progressive des procédures de gestion des **ressources humaines** grâce à de nouvelles fonctionnalités d'HR Access (créé en 1998)

2010

Restructuration de l'immeuble du 75 rue Bonaparte en respectant le principe de l'**éco-construction** (renforcement de l'isolation notamment)

2011

Mise en place d'un **groupe de travail** sur la santé physique et morale du personnel et la qualité de vie au travail

2012

Les **anciens véhicules** du Sénat de faible valeur sont donnés à une entreprise de recyclage et de réinsertion sociale

2013-14

Élaboration d'une stratégie globale de développement durable et publication de la brochure « Pour un Sénat éco-responsable »

Lancement de l'application «En séance» permettant de suivre en direct sur mobile et tablette la discussion des amendements

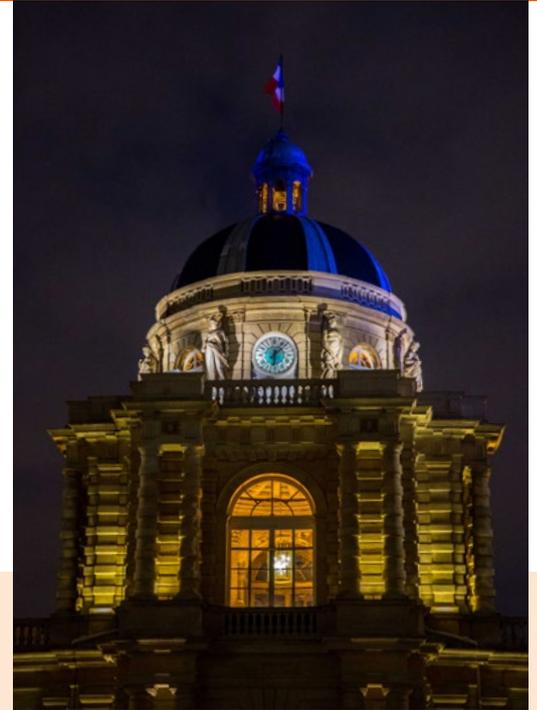
OBJECTIF 1 : OPTIMISER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

CONTEXTE



La France consomme **2,5% de l'énergie mondiale** pour seulement 1% de la population.

Le secteur du bâtiment – qui représente 40% de la consommation d'énergie finale en France – pourrait représenter 58% des économies d'énergie en France et constitue donc un levier d'action prioritaire.



NOTRE BILAN

Des actions concrètes et quotidiennes

Remplacement, depuis 2007, des ampoules classiques par des **ampoules à basse consommation d'énergie**

Mise en place d'un **double-vitrage d'isolation thermique**

Installation depuis 2008 de **détecteurs de présence** permettant l'allumage et l'extinction automatiques de l'éclairage des circulations et des sanitaires

Des actions structurantes

Intégration de l'**enjeu énergétique** dans les bâtiments rénovés ou en cours de rénovation (utilisation d'éco-matériaux comme les « carobriques » par exemple, renforcement de l'isolation, etc.)

OPTIMISER LES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ ET DE CHAUFFAGE EN AGISSANT SUR LES BÂTIMENTS ET SUR NOS COMPORTEMENTS

AU SÉNAT



Un **diagnostic de performance énergétique** (DPE) a été réalisé en 2009 sur douze bâtiments du Sénat. Sur un barème échelonné **de A à G (d'économe à énergivore)**, la **plupart des bâtiments** du Sénat ont été placés dans la **catégorie E**.

Ces résultats s'expliquent par deux principaux facteurs :

- le **caractère historique des bâtiments** ;
- leurs **conditions d'utilisation**

(travaux parlementaires de nuit, le week-end, etc.).

CHIFFRES CLÉS

Consommation énergétique du Sénat en 2012



Électricité
10,3 M de kW



Vapeur
10 753 tonnes

NOS OBJECTIFS

Agir sur les comportements de chacun

2014

- Sensibiliser les **usagers** (sénateurs, collaborateurs, groupes politiques, fonctionnaires, contractuels) aux économies d'énergie à l'aide d'une procédure d'information dématérialisée ;
- Inciter à réduire le recours systématique aux radiateurs mobiles et aux ventilateurs.

Approfondir l'analyse des dépenses énergétiques du Sénat

2015

- Nommer 20 **correspondants énergie** (collaborateurs, groupes politiques, fonctionnaires, contractuels) pour repérer les anomalies (fuites, etc.) et optimiser les dépenses énergétiques ;

2017

- Installer des centrales de **mesure** sur le réseau électrique.

Optimiser les équipements producteurs d'énergie afin d'éviter les « surconsommations »

2016

- **Moderniser** le chauffage des serres du Jardin du Luxembourg en veillant à rationaliser sa consommation énergétique ;

2017

- Installer des **centrales de mesure** sur le réseau électrique pour mieux suivre l'évolution de la consommation ;
- Achever la **rénovation** des installations électriques en privilégiant des équipements à faible consommation.

OBJECTIF 2 : FACILITER L'ÉCO-MOBILITÉ

CONTEXTE



Le secteur des transports est responsable de **26,4% des émissions de gaz à effet de serre** en France (en 2009 - Chiffres clés du transport édition 2012, MEDDTL) dont plus de 80% par les transports routiers et plus de 12% par les moyens aériens. Les transports sont également parmi les principaux émetteurs de polluants atmosphériques (oxydes d'azote 60,1%, particules fines, PM25, 13,3%). Or, les émissions des transports sont le fruit d'une **double dépendance** : aux énergies fossiles, d'une part, et aux usages et infrastructures, d'autre part.



NOTRE BILAN

- Abandon de la 1^{ère} classe sur les **longs courriers** ;
- Développement du **covoiturage** ;
- Diminution du nombre des véhicules de 6,7% depuis 2011 ;
- Achat de véhicules de **moindre cylindrée** et de véhicules **électriques** lorsque leur usage le permet ;
- Achat de véhicules essence pour les usages urbains minimisant l'émission d'oxydes d'azote et particules et équipés de boîtes de vitesses automatiques afin de **prévenir les maladies professionnelles des conducteurs** ;
- Formation des conducteurs d'automobile à l'**éco-conduite** ;
- Recyclage de tous les déchets du garage ainsi que des véhicules en fin de vie par une **entreprise d'insertion** ;
- Utilisation de produits biodégradables pour le lavage des véhicules ;
- Habilitation et équipement des mécaniciens pour la réparation de véhicules hybrides et électriques ;
- Mise à disposition d'un garage à **vélos** ;
- Réalisation de places dans le parking pour les **scooters électriques avec bornes de rechargement**.





AU SÉNAT



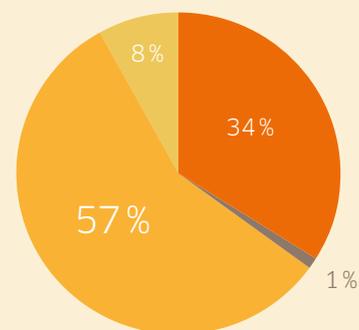
Souvent sur le terrain, à l'écoute des citoyens, les sénateurs se doivent d'être **particulièrement mobiles**. Leurs fonctions les amènent à réaliser de nombreux déplacements entre Paris et la province, en région parisienne ainsi qu'à l'étranger. Au Sénat, les personnels ont un rythme plus régulier marqué par les allers-retours avec leur domicile, de plus en plus éloigné en raison du coût du logement.

NOS OBJECTIFS

- Renouveler **au juste besoin** les véhicules par des véhicules hybrides ou électriques de nouvelle génération ;
- Inciter à l'usage des transports en commun ;
- Mettre des **vélos** à disposition pour les déplacements professionnels courts ;
- Développer les moyens de **visioconférence** pour réduire les besoins de déplacements des interlocuteurs ;
- Établir un **bilan « déplacements »**.

CHIFFRES CLÉS

Bilan carbone du Sénat, part des émissions en tonnes de CO₂



- Utilisation de l'énergie
- Émissions non énergétiques
- Déplacements de personnes
- Matériaux entrants



OBJECTIF 3 : ADOPTER UNE CONSOMMATION ÉCO-RESPONSABLE

CONTEXTE



La commande publique constitue un enjeu économique important pour les entreprises (10% du PIB). Compte tenu de leur poids, les administrations publiques sont en mesure de promouvoir le **développement à grande échelle** d'une offre de biens et services respectueux de l'environnement et d'une économie socialement responsable.

AU SÉNAT



Le fonctionnement du Sénat, comme celui des autres administrations, implique une **consommation importante** de matières premières et de ressources

NOTRE BILAN

Développement des achats éco-responsables

- Prise en compte des **performances environnementales** dans la notation des offres ;
- Intégration d'**exigences environnementales** dans les cahiers des charges des marchés ;
- Marchés réservés au **secteur protégé** ;
- Vente de quelques produits issus du **commerce équitable** aux buvettes et dans les distributeurs automatiques ;
- **Regroupement** des commandes afin d'éviter la multiplication des livraisons et donc des déplacements.
- 20% de **produits biologiques** dans les repas aux restaurants du Sénat et 9% de **produits frais biologiques** dans les distributeurs.

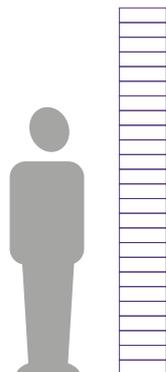
Des efforts pour limiter les consommations et le gaspillage

- **Dématérialisation** liée à l'activité parlementaire : disponibilité des documents en ligne (AMELI, BASILE et EN SEANCE) ;
- Développement d'**outils informatiques** permettant de réduire les volumes de papier utilisé : HR Access, e-retraites, SAMBA ;
- Utilisation d'une police de caractères **économique à l'impression** (Garamond) pour le compte rendu intégral ;
- Optimisation de la **consommation d'eau** dans le Jardin ;
- **Prolongation** au maximum de la durée de vie et **mutualisation** des équipements fournis ;
- Formation du personnel en charge de l'entretien des locaux à la nécessité d'un **juste dosage** des produits de nettoyage.

ADOPTER UNE CONSOMMATION ÉCO-RESPONSABLE ET ENCOURAGER DES COMPORTEMENTS PLUS ÉCONOMES

(papier, eau, fournitures, équipements) qu'il s'attache à réduire. Le Sénat dispose aussi de leviers juridiques lui permettant d'avoir une consommation responsable (critères environnementaux par exemple).

CHIFFRES CLÉS



Sur les dix dernières années, le nombre de publications sur Internet a augmenté de 70%, quand celui des pages imprimées a baissé de 25%.

NOS OBJECTIFS

Privilégier une commande publique durable

- **Systematiser la prise en compte des performances environnementales** des produits dans les marchés en appréhendant leur **cycle de vie** (fabrication, transport, utilisation, recyclage) et leur **coût global** ;
- Développer l'**inclusion de clauses sociales** favorisant le retour à l'emploi de personnes en difficulté ;
- **Sensibiliser les rédacteurs de marchés** au développement des achats éco-responsables (formations, partage d'expériences, etc.) ;
- Créer un **guide de l'achat public durable** au Sénat ;
- Réduire encore la consommation de papier en configurant les photocopieurs et imprimantes **en mode recto-verso** (dès 2014) ;
- Accroître la démarche de **développement durable dans la restauration du Sénat** dans toutes ses dimensions, et en informer les usagers : agricultures biologique et raisonnée, circuits courts, fournitures locales et saisonnalisées, commerce équitable (2014- 2015).

Promouvoir une approche économe des consommations

- **Poursuivre la dématérialisation** : permettre la transmission électronique des commandes internes, généraliser la dématérialisation des relevés de prestations de sécurité sociale ;
- **Utiliser des formats informatiques ouverts** et libres de droits (.txt, .odt, .csv, .png) ;
- Sensibiliser davantage les usagers aux **bonnes pratiques sur leur lieu de travail** : réutiliser les papiers imprimés d'un seul côté, limiter le nombre d'impressions, réduire la consommation d'essuie-mains dans les sanitaires, en installant, par exemple, des sèche-mains électriques supplémentaires ;
- **Limiter la consommation d'eau** en généralisant les chasses d'eau à double commande et en étudiant la possibilité de puiser l'eau de la Seine pour l'utiliser dans le Jardin.

DIRECTIONS PILOTES :

LOGISTIQUE
ET MOYENS
GÉNÉRAUX

ARCHITECTURE,
PATRIMOINE ET
JARDINS

SYSTÈMES
D'INFORMATION

SÉANCE

OBJECTIF 4 : RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS

DIRECTION
PILOTE :

LOGISTIQUE
ET MOYENS
GÉNÉRAUX

CONTEXTE



Selon l'ADEME, les Français produisent chaque année au bureau **900 000 tonnes de déchets de papiers et cartons**, dont seulement 35 % sont recyclés.

De même, les **toners et cartouches d'encre** pour imprimantes, photocopieurs et fax représentent **19 400 tonnes de déchets par an**, dont la moitié est réutilisée.

CHIFFRES CLÉS

Le traitement des déchets en France



- recyclage
- traitement biologique (compostage, méthanisation)
- décharge
- incinération

NOTRE BILAN

Mise en place de collectes sélectives

- **Vieux papiers** et cartons ;
- **Bouteilles en verre**, plastiques recyclables et métaux ;
- **Déchets d'équipement électriques et électroniques** (DEEE) ;
- Gobelets en **polystyrène** des distributeurs automatiques (récupérés par des collecteurs dotés d'un système incitatif) ;
- **Encombrants** ;
- **Déchets spéciaux** (toners, cartouches d'encre, piles, aérosols, déchets du garage) ;
- **Déchets végétaux** du Jardin.

Autres mesures

- Papier partiellement livré en cartons « **écobox** » pour éviter l'emballage intermédiaire du papier conditionné en ramettes ;
- Aménagement d'un **centre de tri** rassemblant les bacs de déchets au Palais (terrasse Médicis) et de zones de stockage dans différents sites dont la bonne utilisation fait l'objet de contrôles réguliers ;
- Création d'une adresse courriel **tri@senat.fr** pour adresser à la Direction de la Logistique et des Moyens Généraux toute demande ou question portant sur les déchets (problème constaté, demande d'intervention ou de collecteur) ;
- Réduction des déchets **à la source**, notamment ceux issus des emballages ;
- Installation de **sèche-mains électriques** dans certains sanitaires afin de limiter l'utilisation d'essuie-mains ;
- Conditionnements de **grande taille** privilégiés pour les livraisons de fournitures et consommables.

RÉDUIRE À LA SOURCE LE VOLUME DE DÉCHETS PRODUITS ET METTRE EN PLACE DES COLLECTES SÉLECTIVES PERMETTANT DE LES ORIENTER AU MAXIMUM VERS DES FILIÈRES DE RECYCLAGE

AU SÉNAT



Le Sénat produit entre **400 et 500 tonnes de déchets ménagers** (non recyclables) par an.

Il trie et oriente vers une filière de recyclage environ **230 tonnes de papiers et cartons, 300 kg de piles et 80 cartons de toners et cartouches** par an.

Chaque année, quelque **150 000 gobelets** sont utilisés dans les distributeurs de boissons chaudes au Sénat.

La quasi-totalité est récupérée et recyclée en granulats de polystyrène pouvant servir à la fabrication de nouveaux produits.



NOS OBJECTIFS

Compléter les filières sélectives existantes

- Mettre en place une **collecte** des gobelets en polypropylène des fontaines à eau (400 000 gobelets par an en moyenne) et une collecte des déchets organiques du restaurant, en conformité avec la nouvelle réglementation ;
- Finaliser la création d'une station de **compostage** pour les déchets végétaux du Jardin.

Améliorer le tri à la source

- Créer des **points de collecte** bien visibles à l'intérieur des locaux ;
- Multiplier les **collecteurs intermédiaires** pour les plastiques et canettes, dans les points de collecte précités et près des distributeurs automatiques ;
- Sensibiliser les usagers à l'importance du **tri** et du **recyclage** par la diffusion d'une plaquette et le rappel régulier des consignes.

OBJECTIF 5 : FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

CONTEXTE



Signée par 193 États, la Convention de Rio (1992) dispose que « la conservation de la diversité biologique est une **préoccupation commune de l'humanité** ».



36% des espèces naturelles seraient aujourd'hui menacées dont 1 espèce d'oiseaux sur 8 et 70% des espèces de plantes. La moitié des espèces vivantes répertoriées pourrait disparaître d'ici un siècle et deux tiers des écosystèmes seraient exploités au-delà de leur capacité.

NOTRE BILAN

- **Arrêt des traitements chimiques** pour le désherbage des allées, gazons et massifs depuis 2012 ;
- **Priorité à la lutte biologique** (insectes éliminant les ravageurs) depuis 15 ans ;
- **Mise en place d'habitats et niochirs** spécifiques pour favoriser l'implantation naturelle d'une faune auxiliaire (oiseaux, insectes et hérissons) ;
- **Échanges réguliers de plantes riches** d'un patrimoine génétique spécifique (avec des muséums et jardins botaniques, notamment) ;
- Les jardiniers du Sénat proposent au public des **formations théoriques et pratiques** concernant l'horticulture ornementale et la production fruitière qui permettent de partager leur savoir, notamment s'agissant de la biodiversité.

AU SÉNAT



Le Jardin du Luxembourg s'engage à préserver ses collections qui constituent un véritable conservatoire génétique d'espèces botaniques dont certaines sont menacées. Ainsi, la majorité de ses 60 espèces de Paphiopedillum - orchidées - est inscrite sur la liste rouge d'espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

CHIFFRES CLÉS

Le Jardin du Luxembourg compte :

- 3009 arbres (225 espèces différentes)
- 320 variétés de pommiers
- 600 espèces et variétés horticoles de plantes exotiques
- 15 ruches

NOS OBJECTIFS

2017

- Rénover les locaux mis à la disposition de la Société Centrale d'Apiculture exploitant le **rucher** ;

D'ici 2020

- Poursuivre la suppression progressive des traitements chimiques en intensifiant notamment la « **lutte biologique** » et en limitant l'utilisation de pesticides aux seuls produits homologués « agriculture biologique » (huiles minérales, soufre et cuivre notamment) ;

- Développer les actions permettant d'accroître la présence de la **faune auxiliaire** (oiseaux, insectes, petits mammifères).

DIRECTIONS PILOTES :

LOGISTIQUE
ET MOYENS
GÉNÉRAUX

ARCHITECTURE,
PATRIMOINE ET
JARDINS

OBJECTIF 6 : AFFIRMER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DU SÉNAT

CONTEXTE



Le développement continu des compétences, la promotion du dialogue social, de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle, de même que l'intégration de personnes en situation de handicap, constituent, pour tout employeur, des exigences de plus en plus fortes.



NOTRE BILAN

Une forte impulsion pour la formation continue des personnels

- Depuis 2011 : élargissement de l'offre de **stages**, via des partenariats et la création d'un « Institut du Sénat » ;
- 2012 : instauration d'un droit à la formation ;
- 2013 : + 40% de journées de formation par rapport à 2009 et nombre de stagiaires multiplié par 3.

Un dialogue social actif

- Mise en place de 12 **groupes de travail** (depuis 2011).

La prise en compte des risques psycho-sociaux et des enjeux de leur prévention

- 2012 : **diagnostic** sur les conditions de travail ;
- 2013 : recrutement d'un **psychologue**.

Une meilleure conciliation vie privée - vie professionnelle grâce à un dispositif de temps partiel plus attractif

La contribution à l'objectif national d'intégration des personnes handicapées

- Contribution volontaire au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (**FIPHFP**) ;
- Effort significatif en faveur de l'**accessibilité** des locaux (sanitaires et ascenseurs adaptés, rampes d'accès, signalétiques) et du site Internet.

Le recours au secteur protégé (par exemple des opérations de peinture ou de nettoyage de pots dans le Jardin du Luxembourg ou des travaux de reliure de la Bibliothèque confiés à des établissements et services d'aide par le travail).

Des partenariats avec EMMAÜS (cession de vieux meubles inutilisés, recyclage de téléphones mobiles).

ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES, AXÉE SUR L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN, LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE

AU SÉNAT



L'administration sénatoriale a mis en place dans chacun de ces domaines des actions qui participent de sa responsabilité sociale. L'action du Sénat se déploie également vers l'extérieur, à travers des partenariats avec des structures à vocation sociale.

CHIFFRES CLÉS

- 348 sénateurs
- 1 190 fonctionnaires et contractuels
- 401 collaborateurs de sénateurs à Paris
- 82 collaborateurs de groupes

NOS OBJECTIFS

Poursuivre l'élargissement de l'offre de formation continue, avec deux axes prioritaires :

- le management ;
- la santé et la sécurité au travail.

Renforcer la prévention des risques professionnels

Sensibiliser les personnels au handicap en milieu professionnel et aux risques psycho-sociaux

Diversifier les recrutements par :

- la nomination de **jurys paritaires** et diversifiés ;
- la mise en place d'une voie spécifique pour le recrutement de personnes en situation de **handicap**, suivant l'objectif d'atteindre un taux d'emploi de 6% ;
- l'accueil de stagiaires étudiants aux **profils plus divers**, en termes d'origine géographique, de formation et de diplôme (mise en ligne de fiches de poste accessibles à tous).

Développer des clauses sociales dans les marchés publics

DIRECTIONS PILOTES :

RESSOURCES
HUMAINES ET
FORMATION

ARCHITECTURE,
PATRIMOINE ET
JARDINS

LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

En avril et mai 2014, un questionnaire a invité les sénatrices et sénateurs, collaborateurs parlementaires, membres des groupes politiques et personnels du Sénat à s'exprimer sur leur perception de l'action du Sénat en termes de développement durable. Voici une synthèse des réponses des personnes interrogées.

1. Une participation limitée mais un échantillon significatif

 **2012** personnes ont été sondées par voie électronique

 **146** questionnaires ont été terminés sur 178 entamés

 **7,2 %** de réponses

Le nombre de réponses peut sembler faible mais il représente un échantillon significatif permettant d'analyser ces réponses de manière sociologique, en sachant que les membres du Sénat ayant répondu font probablement partie des personnes les plus « actives » en termes de développement durable.

Les personnes interrogées présentent enfin un réel intérêt pour les « objectifs » présentés dans la brochure qu'elles reprennent dans leurs propositions d'actions (aller encore plus loin dans la dématérialisation des procédures et la valorisation des déchets, meilleure isolation des bâtiments, accroître la démarche de développement durable dans la restauration du Sénat, recours à des véhicules hybrides ou électriques, etc.).

2. Un intérêt des personnes interrogées pour le développement durable mais une information jugée insuffisante

2.1 Les membres du Sénat sont très intéressés par le développement durable

Près de **85%** des personnes interrogées se disent « **tout à fait intéressées** » par le développement durable et 77% qualifient le changement climatique de menace « tout à fait sérieuse ».

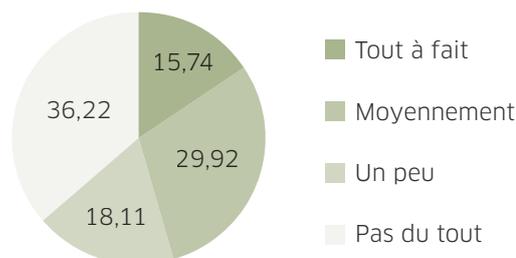
2.2 La plupart ne s'estiment pas suffisamment informées quant aux actions menées par le Sénat en termes de développement durable et les juge « moyennes »...

36% des membres de l'échantillon se considèrent « **pas du tout informés** » sur les actions conduites par le Sénat en faveur du développement durable même si beaucoup sont en mesure de citer une ou plusieurs actions mises en œuvre (les actions du Sénat les plus souvent citées par les personnes interrogées sont le tri des déchets, la dématérialisation des procédures, les détecteurs automatiques pour l'éclairage et les initiatives environnementales du Jardin).

70% de l'échantillon ne connaissent pas la charte développement durable de 2009.

Par ailleurs, près de la moitié de l'échantillon considère que le Sénat ne s'inscrit que « moyennement » dans une démarche de développement durable et **60% ne se considèrent pas « suffisamment associés »** concernant ce sujet.

Estimez-vous être suffisamment informé(e) des actions conduites par le Sénat en faveur du développement durable ?



2.3 ... mais adoptent un comportement écoresponsable au quotidien

Les pratiques écoresponsables sont très répandues au Sénat :

80% des personnes interrogées **éteignent** toujours les **lumières** de leur bureau en sortant ; 

80% des personnes interrogées participent au **recyclage** du **papier** plat ; 

70% stoppent le fonctionnement de leurs équipements informatiques en partant le soir ; 

65% des personnes interrogées utilisent les **transports en commun** (pour des trajets durant, la plupart du temps, entre 30 minutes et une heure) ; 

35% des personnes interrogées ont une utilisation régulière de **l'impression recto-verso** ; 

40% des personnes interrogées utilisent systématiquement des feuilles usagées comme brouillon. 

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SÉNAT, L'AFFAIRE DE TOUS

Optimiser la consommation d'énergie



- Éteindre l'**éclairage** en sortant de son bureau ;
- Fermer **systématiquement les portes et les fenêtres** en quittant son bureau et lorsque le chauffage ou la climatisation fonctionnent ;
- Arrêter complètement les chauffages et climatiseurs lorsque la pièce est aérée ou en cas **d'absence prolongée** ;
- Éviter l'utilisation de **chauffages mobiles** et de **radiateurs électriques** ;
- Mettre les appareils non utilisés **hors tension** ;
- Demander le **retrait** des appareils électriques non utilisés (lampes, réfrigérateurs, etc.) ;
- Signaler à la direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (22.10) les éventuelles **anomalies** (chauffage trop important par exemple).

Faciliter l'éco-mobilité



- Privilégier les **transports en commun**, y compris pour les déplacements professionnels ;
- **Favoriser le covoiturage** ;
- Avoir recours aux **visioconférences** pour éviter son déplacement ou celui de ses interlocuteurs.

Adopter une consommation éco-responsable



- Mieux définir ses **besoins** avant de passer une commande ;
- Éviter les stocks **superflus** ;
- Privilégier la gestion **dématérialisée** des dossiers ;
- Imprimer ses documents en **recto-verso** ;
- Réutiliser le papier usagé pour les **brouillons**.

Valoriser les déchets



- **Trier** ses déchets et notamment le papier « plat » et les gobelets des boissons chaudes ;
- Démontez les **cartons** et les déposer à plat dans un rack à papier plat ;
- Remettre aux agents les **cartouches** d'imprimantes et les **toners** usagés en vue de leur recyclage ;
- Déposer les **piles** usées dans les colonnes destinées à les recueillir ;
- Écrire à l'adresse **tri@senat.fr** pour toute question portant sur les déchets.

Affirmer la responsabilité sociale du Sénat



- Aider à l'insertion des personnes handicapées ;
- Inclure des clauses sociales pour les marchés publics dont nous sommes responsables.



POUR UN SÉNAT **ÉCO-RESPONSABLE**

2014

Engagement environnemental et responsabilité sociale